

Ecrit par le 3 juillet 2026

Délinquance, le Vaucluse sous tension



Entre recul des cambriolages et intensification du narcotrafic, la sécurité publique en Vaucluse révèle un territoire confronté à des mutations profondes de la délinquance, sur fond de mobilisation accrue de l'État.

Le bilan 2025 dressé par [Thierry Suquet](#), préfet de Vaucluse, esquisse une réalité complexe, faite de progrès tangibles et de tensions persistantes. Derrière les indicateurs globaux, une ligne de fracture apparaît nettement : la délinquance se transforme, se spécialise et, parfois, se durcit. Si certaines infractions reculent, à commencer par les cambriolages, d'autres connaissent une progression préoccupante, notamment les violences aux personnes et les trafics de stupéfiants, désormais au cœur des priorités des autorités.

Narcotrafic : une lutte devenue centrale

C'est sans conteste le marqueur le plus structurant de l'année 2025. Le narcotrafic s'impose comme une problématique majeure, qualifiée de 'décomplexée' par les autorités judiciaires, tant son emprise sur certains territoires et publics s'intensifie. Les chiffres traduisent d'ailleurs cette mobilisation : 4 653 infractions liées aux stupéfiants constatées ; 19 points de deal recensés, contre 30 en 2024 et 66 en 2022 ; 364 armes saisies, en hausse de 11,7% et 11 points de deal démantelés en 2025.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Copyright Facebook Police Nationale Vaucluse Avignon

Baisse des points de deal

La baisse spectaculaire du nombre de points de deal constitue un signal fort, fruit d'une stratégie offensive combinant actions judiciaires, fermetures administratives et nouveaux outils législatifs issus de la loi contre le narcotrafic adoptée en 2025. Mais cette pression accrue s'accompagne d'une adaptation des réseaux, plus diffus, plus mobiles, et parfois davantage ancrés dans des logiques numériques ou d'ubérisation du trafic.

Violences aux personnes : une progression préoccupante

Autre indicateur majeur : les atteintes volontaires à l'intégrité physique poursuivent leur progression. En 2025, 7 420 faits de violences physiques ont été enregistrés, soit une hausse de 2,9%. Les violences intrafamiliales, en particulier, explosent avec 1 946 interventions des forces de sécurité, en hausse de 32,5% et 3 842 plaintes de femmes majeures, en augmentation de 7,2%. Les femmes demeurent les premières victimes : elles représentent 88% des victimes de viols ou tentatives et 85% des violences sexuelles. C'est toute une organisation qui se renforce, avec des dispositifs d'accompagnement, des outils judiciaires spécialisés et une mobilisation accrue des associations.

Atteintes aux biens : une baisse encourageante

À l'inverse, les atteintes aux biens enregistrent une amélioration notable : 3 124 cambriolages en 2025, soit une baisse de 9,6% et 16 200 faits de vols et cambriolages au total. Cette évolution, cohérente avec la tendance nationale, traduit l'efficacité des dispositifs de prévention et de présence sur le terrain, même si certains segments, comme les vols simples qui restent orientés à la hausse.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Copyright Facebook Police nationale Vaucluse - Avignon

Insécurité routière : une accalmie relative

Sur le front routier, les indicateurs sont en légère amélioration avec 576 accidents en 2025 (-5%); 35 morts (-15%) et 736 blessés (-6%). Mais cette baisse masque une réalité préoccupante : les deux-roues motorisés, bien que minoritaires, concentrent 31% de la mortalité routière. La sécurité routière reste ainsi un enjeu majeur, mobilisant plus de 126 actions de prévention sur l'année.

Fermeté administrative et pression migratoire

L'année 2025 se distingue également par un recours accru aux outils administratifs : 80 fermetures administratives de commerces, soit un triplement en trois ans ; 141 procédures engagées et +56% de fermetures liées au tabac illicite. Parallèlement, la lutte contre l'immigration irrégulière s'intensifie avec 1 069 interpellations (+28%), 1 255 mesures d'éloignement (+41%) et 193 expulsions, dont plusieurs profils sensibles. Ces chiffres traduisent une volonté de fermeté, notamment à l'égard des individus considérés comme menaçant l'ordre public.

Une délinquance qui se reconfigure

C'est la nature même de la délinquance qui évolue. Plus structurée, plus mobile, parfois plus violente, elle s'inscrit dans des logiques économiques et territoriales. La montée des violences liées aux trafics, l'implication croissante des mineurs, ou encore l'essor des fraudes financières avec près de 4,8M€ détectés par la Caisse d'Allocations Familiales, illustrent cette mutation.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Copyright Facebook Police Nationale Vaucluse Avignon

Maintenir la pression

Face à ces enjeux, les autorités entendent poursuivre et amplifier leur action. Trois priorités structurent désormais l'action publique : La lutte contre le narcotrafic, la prévention des violences intrafamiliales et la réduction des cambriolages. À cela s'ajoutent la lutte contre la radicalisation avec 49 réunions du groupe d'évaluation départemental et la sécurisation des grands événements. En effet, depuis 2014, chaque préfet a constitué dans son département un groupe d'évaluation départemental de la radicalisation islamiste (GED) afin d'organiser le décloisonnement interservices de l'information et de structurer les échanges entre les instances départementales et nationales

Un territoire sous vigilance

Le bilan 2025 du Vaucluse ne se résume ni à une dégradation ni à une amélioration nette. Il révèle un territoire sous tension, où les efforts des forces de l'ordre produisent des résultats tangibles, mais où les phénomènes criminels se recomposent en permanence. Une équation délicate, où la sécurité ne se joue plus seulement sur le terrain, mais aussi dans la capacité à anticiper, coordonner et comprendre des formes de délinquance en constante mutation.

Les chiffres clés 2025

Près de 4,8M€ de fraudes détectées par la CAF ; 34 653 infractions liées aux stupéfiants recensées, avec 19 points de deal actifs (contre 66 en 2022) ; 16 200 atteintes aux biens enregistrées ; 7 420 faits de

Ecrit par le 3 juillet 2026

violences physiques, dont 1 946 interventions pour violences intrafamiliales (+32,5%) ; 3 842 plaintes de femmes majeures pour violences (+7,2%) ; 3 124 cambriolages, en baisse de 9,6% ; 1 255 mesures d'éloignement (+41%) ; 1 069 interpellations d'étrangers en situation irrégulière (+28%) ; 576 accidents de la route, dont 35 morts et 736 blessés ; 80 fermetures administratives de commerces (x3 en trois ans)

;
Mireille Hurlin



Copyright Facebook Police Nationale Vaucluse Avignon

Prévention des violences conjugales : un bilan prometteur en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Ecrit par le 3 juillet 2026



Depuis leur déploiement progressif en 2021, [les Centres de prise en charge des auteurs \(CPCA\) en Provence-Alpes-Côte-d'Azur](#) jouent un rôle clé dans la prévention et la lutte contre la récurrence des violences conjugales, avec plus de 5 704 personnes accompagnées depuis 2022 dans la région. Les stages de responsabilisation ou encore la tenue d'entretien individuel de responsabilisation, ainsi que d'autres dispositifs d'accompagnement, font de l'ensemble des CPCA répartis sur le territoire des structures clés pour prévenir le passage à l'acte ; avec pour priorité la sécurisation des victimes. La mise en place d'une communication dédiée depuis trois ans a contribué à faire émerger, chez les auteurs comme dans leur entourage, une prise de conscience du besoin d'accompagnement.

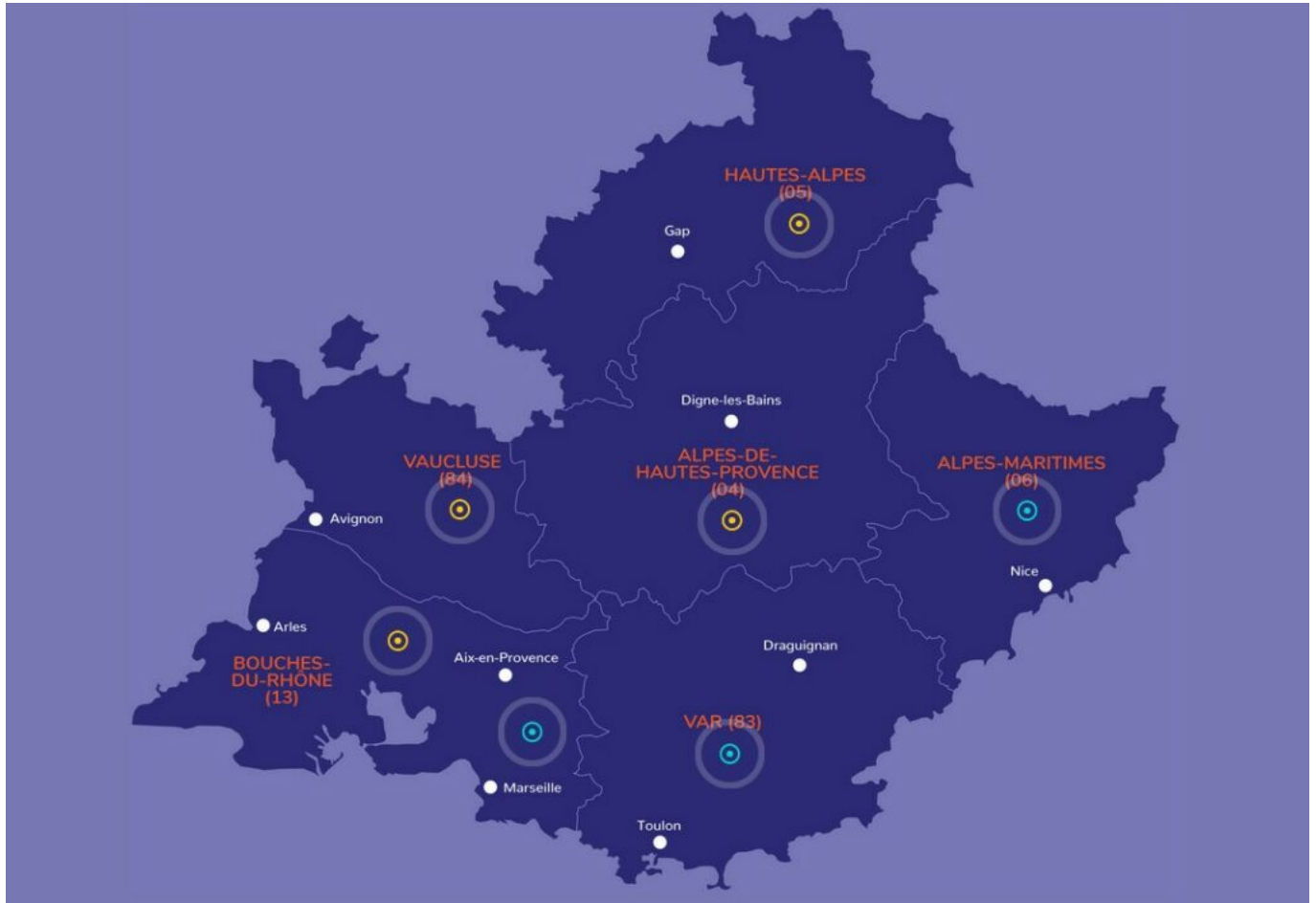
En tout, 5 704 personnes ont été prises en charge dans les deux centres de la région (le CPCA Région Sud et le [CPCA l'Olivier](#), anciennement CPCA Kaleïdo) : pour une prise en charge globale et pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales, tant sur la base du volontariat que dans le cadre de mesures judiciaires. Sur l'ensemble du territoire français, ce sont au total 66 694 personnes qui ont été reçues par les 30 centres entre 2021 et fin 2024.

Localement le CPCA l'Olivier, géré à Carpentras par [l'association Rhésos](#), a accompagné 347 personnes alors que le CPCA Région SUD, géré par [l'association En chemin](#), a reçu 1 664 personnes.

Le CPCA l'Olivier intervient en Vaucluse, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (en jaune sur la carte ci-dessous). Celui de la Région Sud couvre la partie

Ecrit par le 3 juillet 2026

Sud des Bouches-du-Rhône, le Var ainsi que les Alpes-Maritimes (en bleu).



« Un changement de mentalité s'opère en France. »

Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier

Un dispositif régional clé pour prévenir les violences conjugales

L'accompagnement dure en moyenne 143 jours, une durée que les professionnels souhaiteraient pouvoir augmenter pour atteindre 12 mois de suivi. Les professionnels l'assurent, il n'y a pas de 'profil type' parmi les personnes reçues. Les auteurs sont de tout âge, de différentes catégories socioprofessionnelles, avec une majorité en emploi, provenant de milieux ruraux et urbains. Certains sont encore en couple, tandis que d'autres sont séparés. « Un changement de mentalité s'opère en France depuis quelques années car certains événements dramatiques ont mis en lumière l'importance de la protection des victimes et la nécessité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Il est ainsi reconnu que nous faisons face à un problème de santé publique et que beaucoup d'entre nous sont concernés, dans le

Ecrit par le 3 juillet 2026

cercle familial, amical ou professionnel. Pour protéger les victimes et éviter les passages à l'acte, il est nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement pour mieux prendre en charge les personnes qui entrent volontairement dans cette démarche de suivi », explique la porte-parole Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier porté [par l'APERS \(Association pour la Prévention et la Réinsertion Sociale\)](#).

Augmentation des demandes d'accompagnement hors du cadre judiciaire dans la région

La structuration d'une communication idoine via la création, fin 2023, du site internet (<https://auteurs.arretonslaviolence.fr/>) a permis que les auteurs et leur entourage s'engagent dans une démarche volontaire pour sortir de cette spirale infernale. Les centres en Provence-Alpes-Côte-d'Azur notent ainsi une augmentation significative du nombre de demandes d'accompagnement d'auteurs de manière volontaire, passant de 62 en 2022, à 267 en 2024.

Au niveau national, cette communication a permis une augmentation de 80% entre 2021 et 2023. Les auteurs mais aussi les victimes ou les proches n'hésitent plus à prendre attache avec les centres pour entrer dans une procédure de suivi, notamment via le site internet.

« Être accompagné pour comprendre, changer, et ne plus jamais reproduire ce que j'ai fait », explique d'ailleurs un auteur de violences conjugales pour expliquer sa demande d'accompagnement.

Les démarches volontaires constituent une première prise de conscience chez les auteurs et représentent une occasion forte d'enclencher un suivi pour protéger les victimes. Pour éviter les passages à l'acte, les professionnels des CPCA estiment nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement de ces auteurs qui poussent les portes des centres.

Une prise en charge globale pour prévenir le passage à l'acte et éviter les récidives

Un parcours au sein d'un CPCA débute par un entretien individuel qui permet d'évaluer les besoins et de déterminer les services les plus adaptés, tels que les groupes de parole et un accompagnement individuel. Les auteurs peuvent intégrer ces services selon leurs besoins, leurs obligations (notamment l'obligation de soin), ou volontairement. Ces suivis sont réalisés par des professionnels de différents corps de métier, surtout des psychologues pour les suivis de groupe et/ou psychoéducatifs ou psychothérapeutiques individuels.

Le socle du suivi s'articule autour d'actions de responsabilisation de l'auteur face à ses actes. 11 022 personnes ont ainsi participé à un stage payant de 'responsabilisation' sur le territoire national en 2023, dans le cadre de ces actions.

Le nombre de participants par stage oscille entre 10 et 15 personnes mais la demande demeure forte et en augmentation, avec des listes d'attente fréquentes. La durée des stages est variable, d'une à six journées consécutives.

« Il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

José Becquet du CPCA Région Sud

Ecrit par le 3 juillet 2026

Au-delà des actions de responsabilisation, des centres sur certains territoires proposent un accompagnement psychothérapeutique et médico-social et d'autres un accompagnement socio-professionnel visant notamment l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le maintien des liens familiaux en fonction de la situation. 6 399 personnes étaient ainsi engagées dans une démarche de soins en 2023 en France.

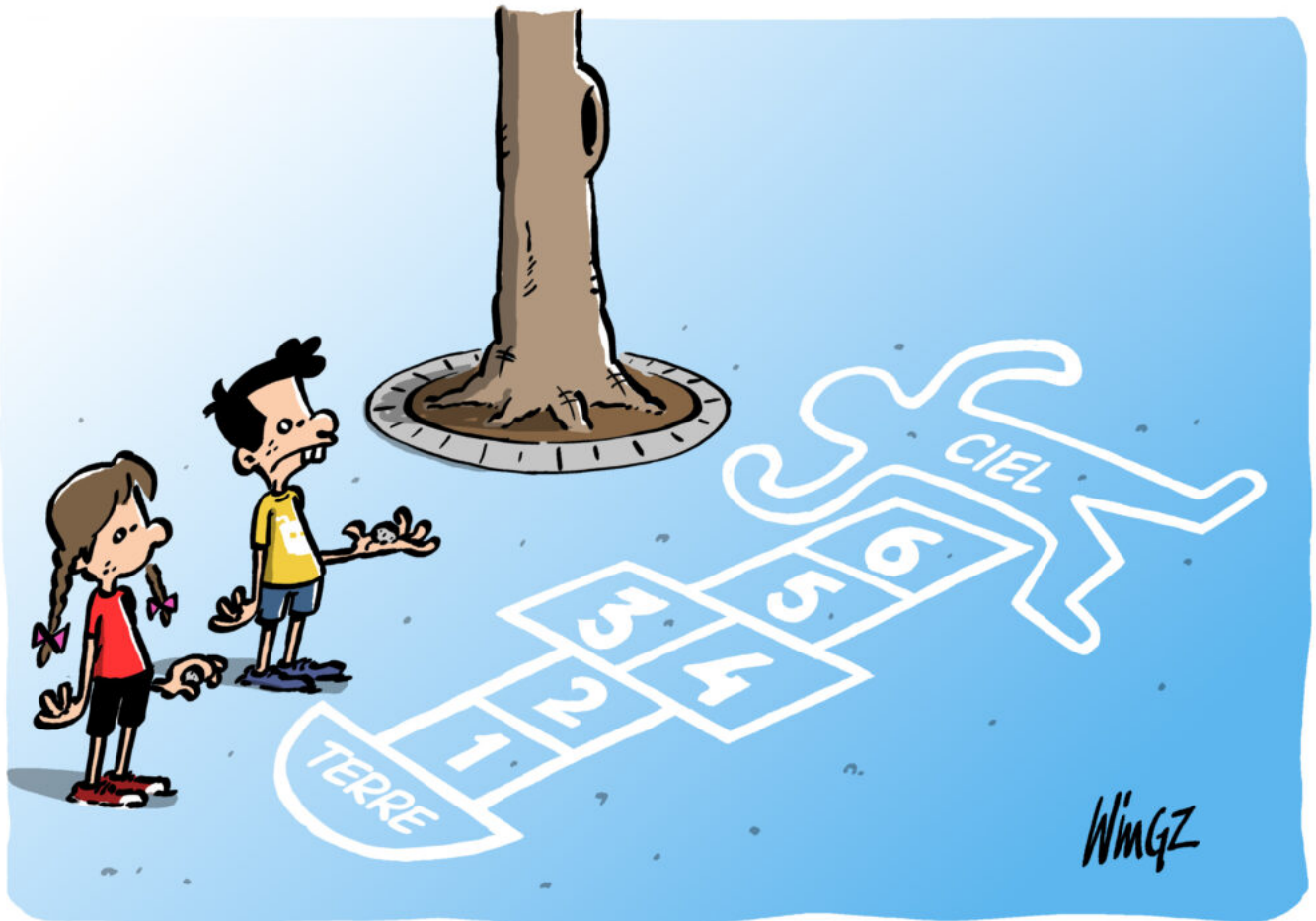
Pour José Becquet du CPCA Région Sud porté par l'association En Chemin : « Le bilan réalisé sur ces premières années d'existence nous confirme qu'il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

L.G.

La violence dans les écoles vue par Wingz pour l'Echo du Mardi

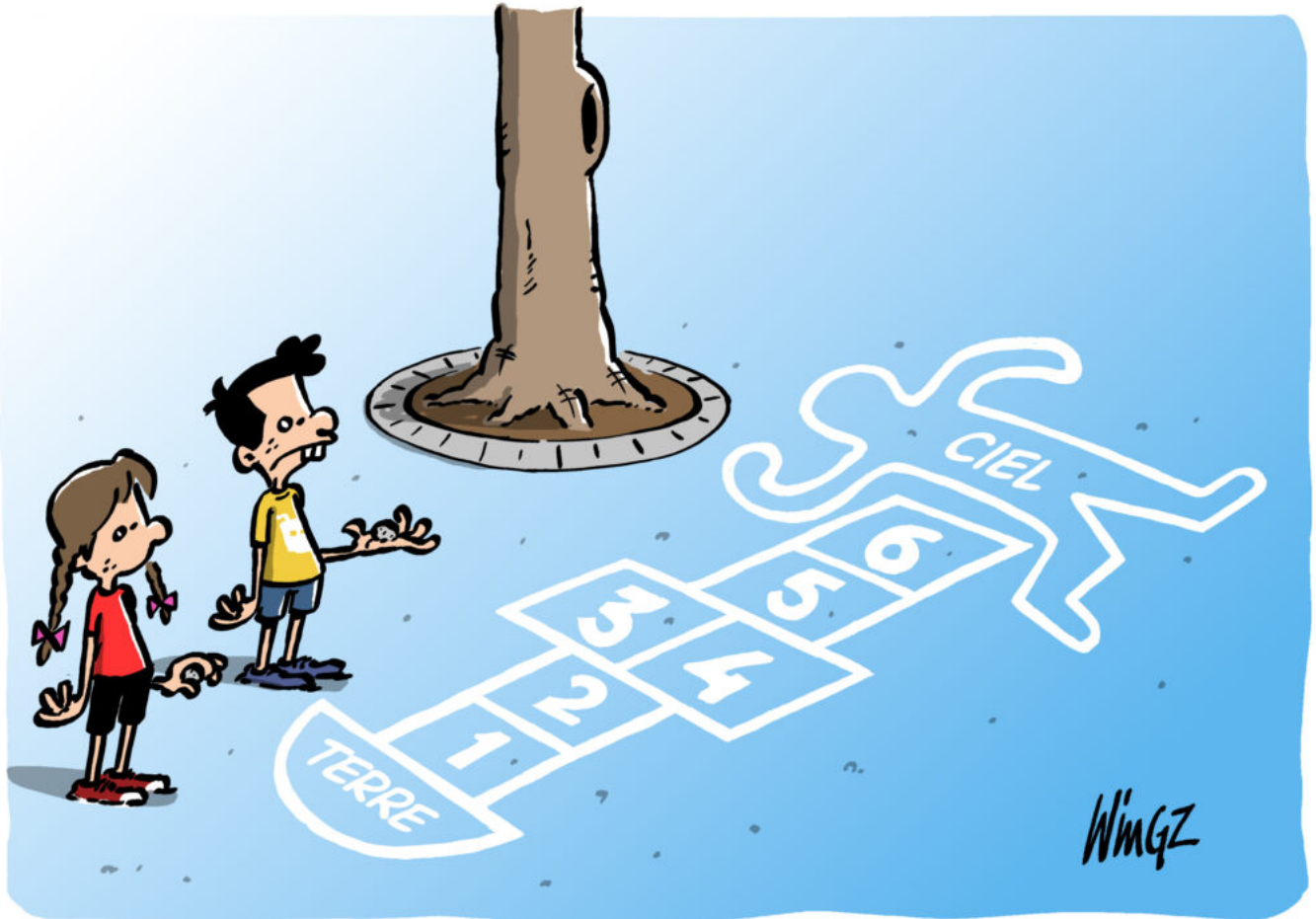
Ecrit par le 3 juillet 2026

DÉFERLEMENT DE VIOLENCE DANS LES ÉCOLES



Ecrit par le 3 juillet 2026

DÉFERLEMENT DE VIOLENCE DANS LES ÉCOLES

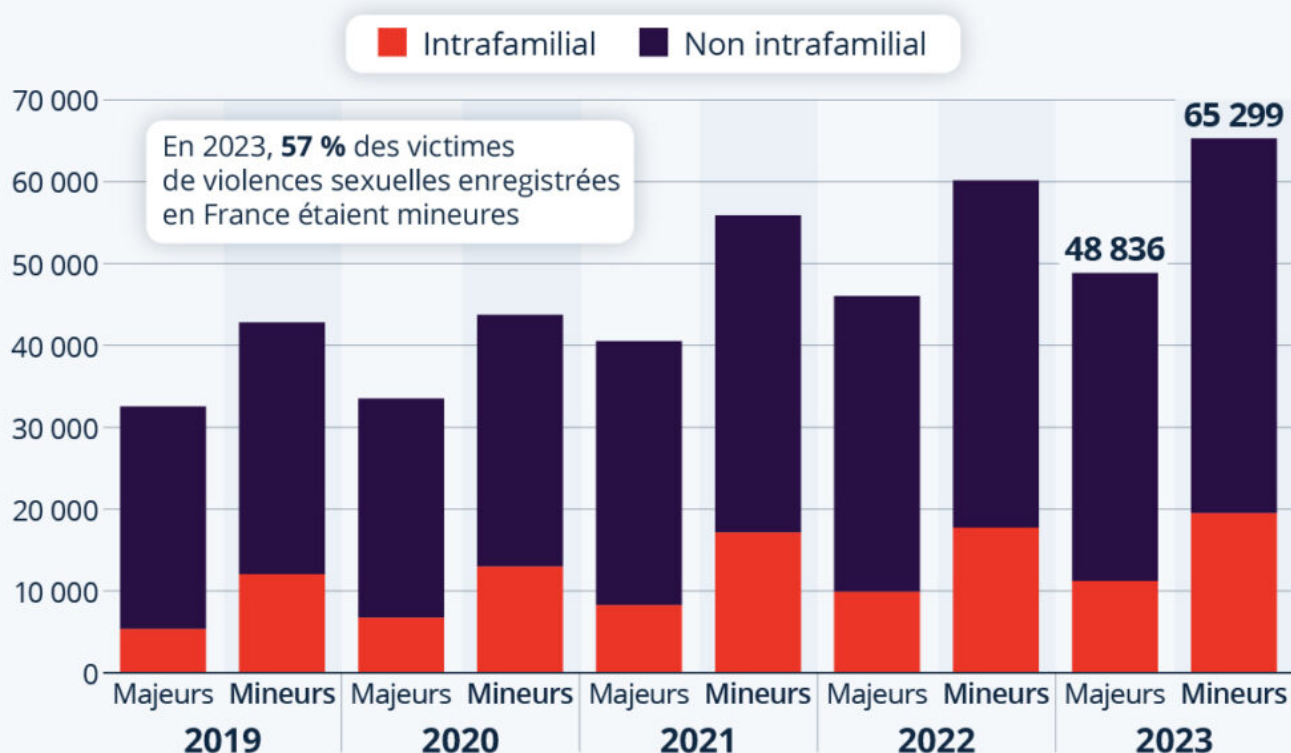


La majorité des victimes de violences sexuelles sont mineures

Ecrit par le 3 juillet 2026

La majorité des victimes de violences sexuelles sont mineures

Victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de l'ordre en France, selon l'âge et le cadre



Source : Ministère de l'Intérieur



statista

Le procès de Joël Le Scouarnec vient d'entrer dans sa quatrième semaine. L'ancien chirurgien, âgé de 74 ans, est jugé depuis le 24 février à Vannes, dans le Morbihan, pour des viols et agressions sexuelles commis entre 1989 et 2014, sur 299 patients. Parmi eux, beaucoup ont appris les faits lorsqu'ils ont été convoqués par les gendarmes : en 2017, le témoignage d'une voisine de six ans conduit à des perquisitions au domicile de Joël Le Scouarnec, chez qui sont retrouvés des journaux intimes détaillant

Écrit par le 3 juillet 2026

les viols et agressions sexuelles commis par le chirurgien sur ses patients alors sous anesthésie. Quelques semaines à peine après la fin du procès Pélicot, le pays fait donc face à une autre affaire de violences sexuelles « hors-norme ».

Comme le montrent les [données](#) du ministère de l'Intérieur, en France, la majorité des victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de sécurité sont des mineurs. En 2023, ils représentaient 57 % des 114 135 victimes de violences sexuelles identifiées dans le pays. Plus de 85 % des ces victimes étaient des femmes. Le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de l'ordre n'a cessé d'augmenter chaque année depuis 2019 ; cependant, ces données s'inscrivent dans un contexte de libération de la parole et de meilleur accompagnement des victimes.

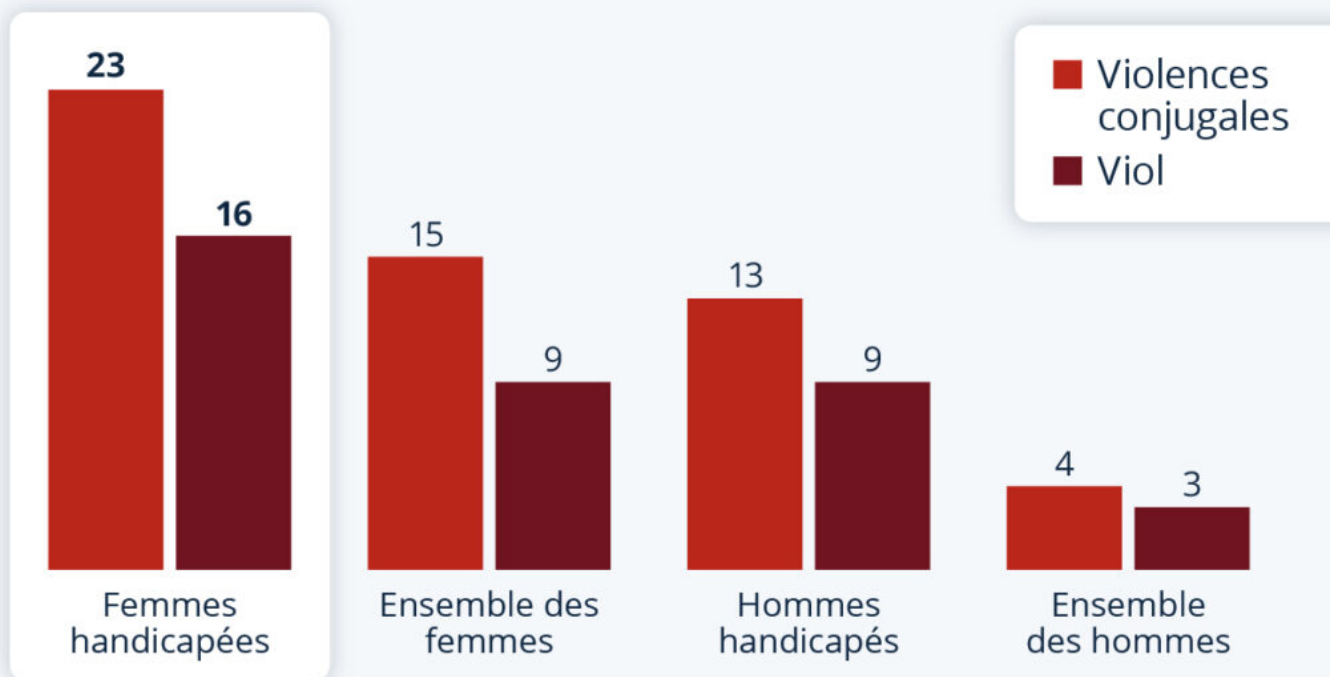
De Valentine Fourreau pour [Statista](#)

Les femmes en situation de handicap sont surexposées aux violences

Ecrit par le 3 juillet 2026

Les femmes handicapées sont surexposées aux violences

Proportion de victimes de violences conjugales et de viol selon le sexe et le handicap en France en 2022 (en %)



Base : 4 003 personnes interrogées en 2022, dont 2 002 personnes en situation de handicap et 2 001 répondants représentatifs de la population française dans son ensemble.

Source : IFOP



statista

En France, selon les chiffres les plus récents de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques ([Drees](#)), 6,8 millions (13 %) de personnes de 15 ans ou plus vivant à leur domicile déclaraient en 2021 « avoir au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive » et 3,4 millions (6 %) disaient « être fortement restreintes dans des activités habituelles, en raison d'un problème de santé ». S'y ajoutent plus de 140 000 personnes de 16 ans ou plus hébergées en

Écrit par le 3 juillet 2026

établissement spécialisé dans la prise en charge du handicap. En outre, 15 % des personnes reconnues handicapées le sont de naissance ou avant leur 16 ans, ce qui signifie que 85 % des handicaps surviennent au cours de la vie.

Si les personnes en situation de handicap font face à des [difficultés d'accès à l'emploi](#) ou aux infrastructures publiques, une étude récente réalisée par l'[Ifop](#) permet également de lever le voile sur un phénomène particulièrement alarmant : la surexposition des personnes handicapées, en particulier les femmes, aux violences physiques et sexuelles.

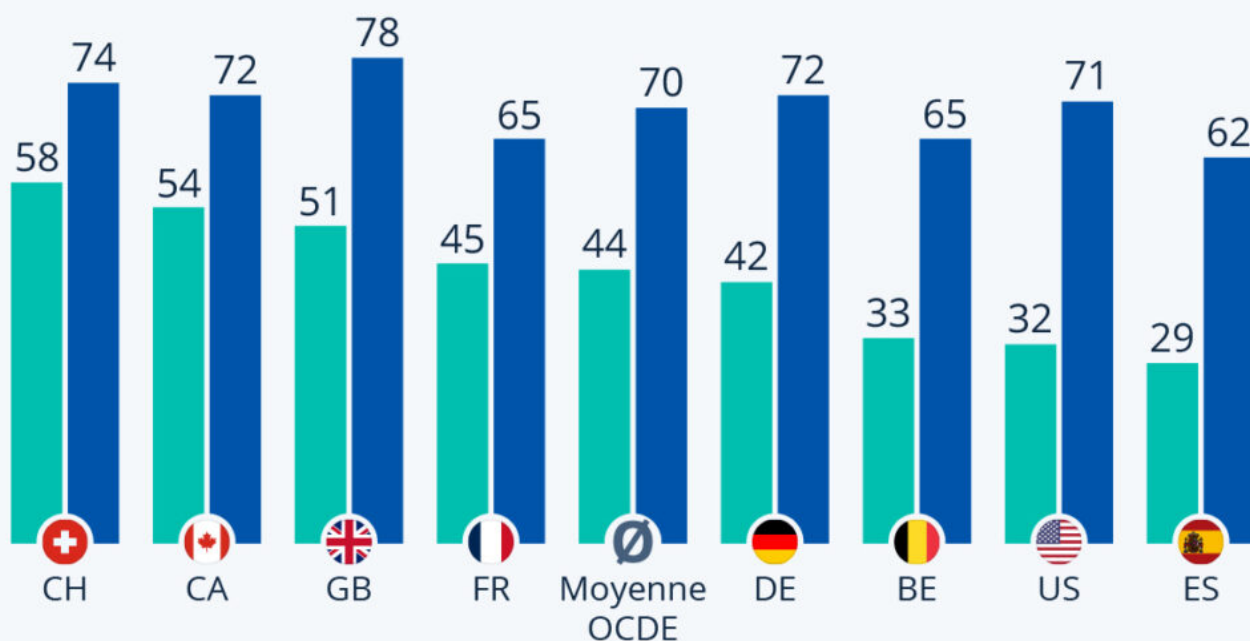
D'après cette étude, qui a interrogé environ 4 000 adultes en France en 2022 (dont la moitié en situation de handicap), près d'une femme handicapée sur quatre indique ainsi avoir subi des [violences conjugales](#) (23 %). Ce chiffre est nettement supérieur à celui mesuré auprès de l'ensemble des femmes (15 %) et auprès des hommes handicapés (13 %), ces derniers étant significativement plus touchés que l'ensemble des hommes (4 %). En ce qui concerne les violences sexuelles, près d'une femme handicapée sur cinq indique avoir déjà été violée (16 %), soit une proportion substantiellement plus élevée que celle mesurée chez l'ensemble des femmes (9 %), les hommes handicapés (9 %) et l'ensemble des hommes (3 %). Les résultats de cette enquête montrent que les femmes en situation de handicap doivent faire face à des difficultés cumulatives et que la vulnérabilité physique et psychologique pousse très souvent les agresseurs à passer à l'acte.

Ecrit par le 3 juillet 2026

L'accès à l'emploi des personnes handicapées reste restreint

Comparaison du taux d'emploi des personnes en situation de handicap avec celui des personnes sans handicap, en %*

■ Personnes avec handicap ■ Personnes sans handicap



* Les données couvrent la population âgée de 15 à 69 ans. 2019 ou dernière année disponible.

Source : OCDE



statista

L'accès à l'emploi reste restreint pour les personnes handicapées

Dans son dernier [rapport](#) intitulé « Handicap, inclusion et travail » paru en 2022, l'OCDE observe que « si les taux d'emploi des personnes handicapées se sont améliorés au cours de la dernière décennie, le fossé entre les personnes en situation de handicap et celles sans handicap face à l'emploi reste important ». En 2019 (données les plus récentes disponibles), dans un ensemble de 32 pays de l'OCDE, moins d'une

Ecrit par le 3 juillet 2026

personne handicapée sur deux avait accès à l'emploi (44 %), un chiffre qui était plus de 25 points de pourcentage inférieurs à celui des personnes sans limitations fonctionnelles. Comme le montre notre graphique, la Suisse et le Canada font partie des pays les mieux lotis en matière d'inclusion professionnelle des personnes handicapées, avec des taux d'emploi compris entre 54 % et 58 % pour ces dernières, et un écart avec les personnes sans handicap qui était inférieur à 20 points.

Comme l'explique l'OCDE, « le déficit d'emploi persiste car les personnes handicapées sont confrontées à un déficit substantiel et durable de compétences : sans les compétences requises et la possibilité d'améliorer ces compétences sur un marché du travail en constante évolution, les personnes handicapées ne sont pas sur un pied d'égalité pour pourvoir un poste vacant ou conserver un emploi. Les faibles taux d'emploi sont également responsables de taux élevés de pauvreté chez les personnes handicapées ».

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

L'ampleur de la violence faite aux femmes dans le cercle conjugal

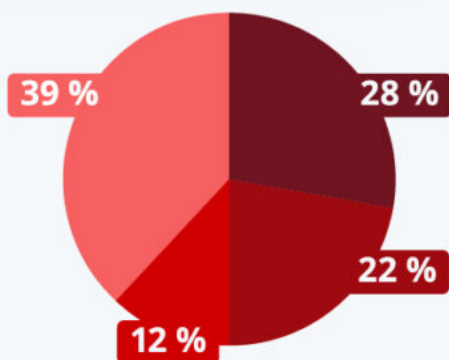
Ecrit par le 3 juillet 2026

L'ampleur de la violence faite aux femmes au sein du couple

Répartition des faits de violences sexuelles et féminicides subis par les femmes, selon le lien avec l'agresseur en France

Violences sexuelles

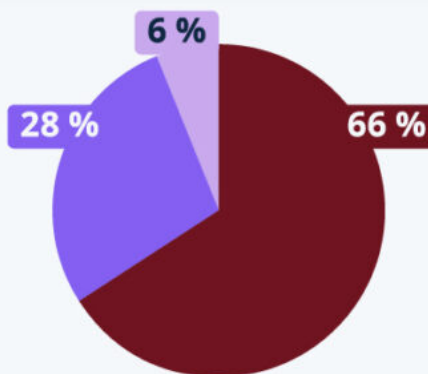
230 000 femmes ont été victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en **2022**



- (Ex-)conjoint
- Ami, collègue, camarade, voisin
- Autre auteur connu
- Auteur inconnu

Féminicides

Un peu plus de **800 femmes** ont été victimes de féminicides **entre 2019 et 2022**



- (Ex-)conjoint
- Autre membre de la famille
- Auteur hors du cercle familial

Données arrondies

Sources : ministère de l'Intérieur (enquête VRS 2023), DNPJ via ONUDC



statista

Dans son dernier [rapport annuel](#), l'Observatoire national des violences faites aux femmes estime que plus de 370 000 femmes ont été victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales de la part de leur conjoint ou ex-conjoint en 2022 en France. La violence au sein du couple est caractérisée par la répétition des épisodes violents : sept victimes sur dix (70 %) ont déclaré avoir subi plusieurs fois ce type de violences. Cependant, pour diverses raisons, il reste difficile pour les victimes de

Ecrit par le 3 juillet 2026

pousser la porte d'un commissariat afin d'accéder à la justice. En effet, seule une femme sur sept (16 %) victime de violences conjugales a déclaré avoir déjà déposé plainte.

Les femmes sont les premières victimes des violences conjugales : elles représentent environ trois quarts des victimes de violences au sein du couple, contre 58 % pour l'ensemble des victimes de violences dans le pays. Comme le montre notre infographie, basée sur plusieurs sources (enquête VRS 2023, DNPJ), sur les 230 000 femmes victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles en 2022, la plupart (62 %) connaissaient leur agresseur. Dans 28 % des cas, ces violences ont été commises par un conjoint ou ex-conjoint, et dans 22 % des cas, par un ami, collègue, camarade ou voisin. En ce qui concerne les [féminicides recensés en France](#) entre 2019 et 2022, soit un peu plus de 800 homicides volontaires, les deux tiers (66 %) ont été perpétrés par un (ex-)conjoint.

Féminicides conjugaux : une centaine de femmes tuées chaque année en France

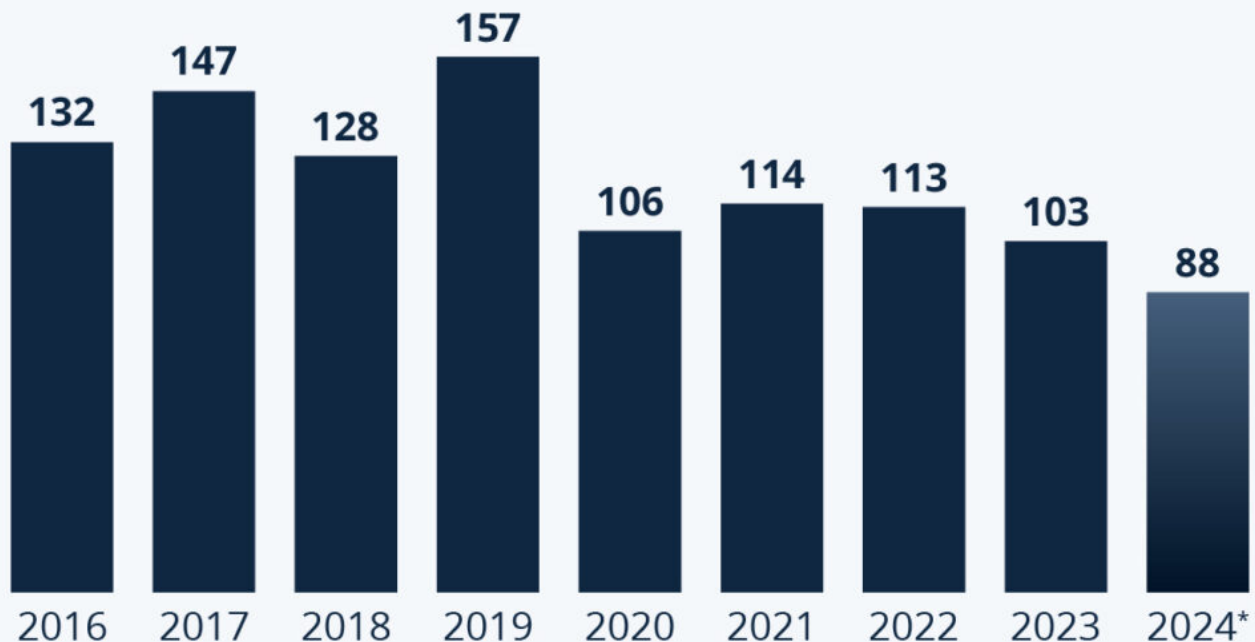
En 2022, l'Observatoire national des violences faites aux femmes estimait le nombre de femmes victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques de la part de leur conjoint ou ex-conjoint à plus de 370 000 par an en France ; sept femmes victimes sur dix déclaraient également être victimes de faits répétés. De plus, si plus des trois quarts des victimes d'homicides en France sont des hommes (77 %), le plus souvent en dehors du cadre familial (93 %), les femmes représentent à l'inverse 65 % des victimes dans le cadre familial, et même 73 % dans le cadre conjugal, selon les chiffres de 2023 publiés par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure ([SSMSI](#)).

D'après les données du collectif [Féminicides par compagnon ou ex](#), sur lesquelles se basent notre infographie, une centaine de femmes sont tuées chaque année par leur compagnon ou ex-compagnon en France. Le collectif, qui recense depuis 2016 les femmes victimes de ces crimes conjugaux en France métropolitaine et dans les DROM-COM, a ainsi décompté 103 femmes victimes de [féminicides](#) conjugaux l'an dernier, et chiffre s'élève pour le moment à 88 en 2024 (en date du 7 novembre). Entre 2016 et 2023, 125 victimes ont été dénombrées en moyenne chaque année.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Féminicides conjugaux : une centaine de victimes par an

Nombre de féminicides commis par un compagnon ou ex-compagnon en France, par année



* en date du 7 novembre.

Source : Collectif Féminicides par compagnon ou ex



statista 

Plus de 50 000 femmes ont été tuées par un proche en 2023 dans le monde

Selon un [nouveau rapport](#) publié par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus de 50 000 femmes et jeunes filles auraient été tuées par des (ex-)conjoints ou des membres de leur famille dans le monde en 2023. En moyenne, cela équivaut à 140 victimes chaque jour. Si les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à être tués dans des [homicides dans le monde](#) (80 % des

Ecrit par le 3 juillet 2026

victimes d'homicides étaient des hommes en 2023, la plupart tués par des inconnus), les femmes sont surreprésentées dans les violences familiales, puisque près de 60 % de toutes les femmes tuées volontairement en 2023 ont été victimes d'un homicide commis par un (ex-)conjoint ou un membre de leur famille.

Comme le montre notre carte, basée sur les estimations des Nations unies, les féminicides se produisent dans toutes les régions du globe. En 2023, l'Afrique était la région qui comptait le plus grand nombre de [féminicides commis par un conjoint](#) ou membre de la famille, soit 21 700 cas. Les femmes africaines sont également les plus exposées au risque de féminicide, avec 2,9 femmes tuées par un proche pour 100 000 femmes. En chiffres absolus, l'Asie arrive en deuxième position avec 18 500 victimes cette année-là, tandis que les Amériques présentent le deuxième taux de féminicides le plus élevé (1,6 pour 100 000 femmes). Les chercheurs de l'ONU soulignent toutefois que ces chiffres correspondent à des estimations et que la disponibilité des données, c'est-à-dire le nombre de pays communiquant des chiffres sur les féminicides conjugaux et familiaux, a diminué de moitié entre 2020 et 2023.

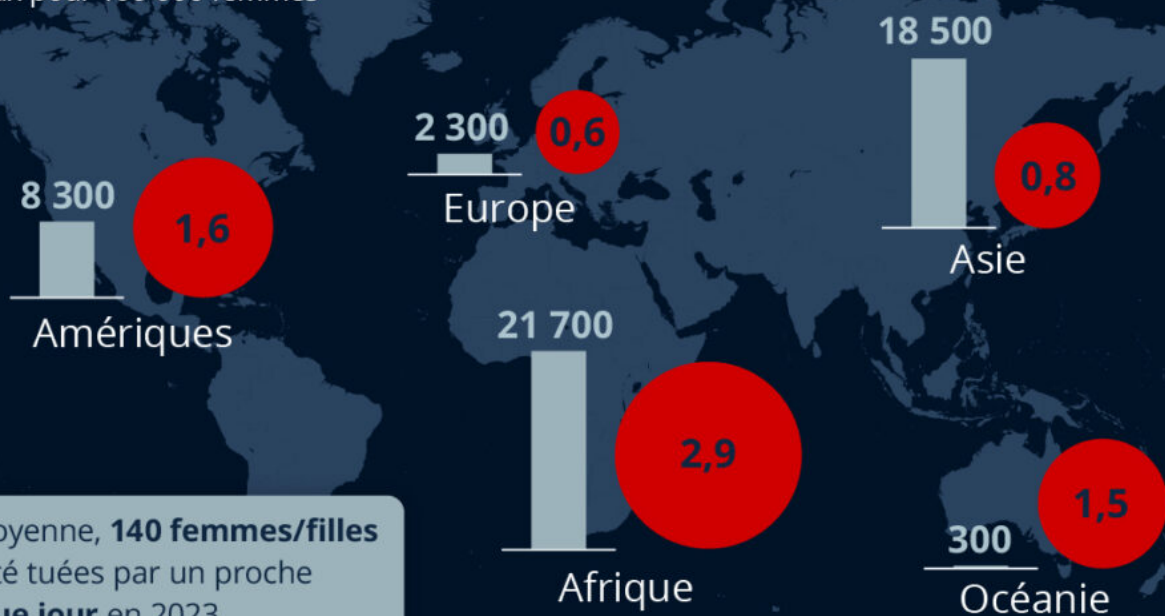
Ecrit par le 3 juillet 2026

Plus de 50 000 femmes ont été tuées par un proche en 2023

Estimation du nombre de femmes/filles tuées par leur (ex-)conjoint ou un membre de leur famille en 2023, par région

■ Total des féminicides commis par un conjoint/membre de la famille

● Taux pour 100 000 femmes



En moyenne, **140 femmes/filles** ont été tuées par un proche **chaque jour** en 2023.

Source : UNODC



statista

De Valentine Fourreau et Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Écrit par le 3 juillet 2026

(Vidéos) Favoriser le bien-être et prévenir la violence et le harcèlement des jeunes



Le Collectif départemental de lutte contre le harcèlement scolaire en Vaucluse organise une conférence-débat sur le thème : 'Favoriser le bien-être des jeunes et prévenir la violence et le harcèlement : Quelles priorités parmi les leviers mis au jour par les professionnels et la recherche ?' menée par [Christophe Marsollier](#), docteur en Sciences de l'éducation, inspecteur général de l'Éducation nationale et maître de conférence. Ça se passe ce mardi 5 novembre à partir de 18h, au Campus de la CCI de Vaucluse à Avignon.

Les associations

Cette conférence débat est donnée en collaboration avec les associations : Le passage, point écoute jeunes et parents ; [PAEJ](#) (Point accueil et écoute jeunes) ; [Info Jeunes Carpentras](#) ; [Maison des adolescents 84](#) ; [le Planning familial 84](#) ; tandis que le Collectif [artHisséo](#) proposera une création

Écrit par le 3 juillet 2026

artistique en introduction de la soirée.

The poster is for a conference-debate organized by the Departmental Collective for the Fight Against School Bullying in Vaucluse. It features a blue background with white and yellow text. At the top, there are logos for 'Le Passage', 'Vaucluse', 'infojeunes', and 'M. J. A.'. The main title is 'CONFÉRENCE - DÉBAT FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES ET PRÉVENIR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT : Quelles priorités parmi les leviers mis à jour par les professionnels et la recherche ?'. The speaker is Christophe Marsollier, a doctor in Education Sciences and Inspector General of the National Education. The event is on Tuesday, November 5, 2024, at the CCI Vaucluse campus in Avignon, from 6 PM to 9 PM. Registration is required, and contact information for PAEJ Le Passage is provided. A QR code is shown for registration. The bottom of the poster lists sponsors: the Ministry of National Education and Youth, le planning, CCI Vaucluse, and the CCI Vaucluse itself.

Le Passage Vaucluse infojeunes M. J. A.

LE COLLECTIF DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE EN VAUCLUSE ORGANISE UNE :

CONFÉRENCE - DÉBAT
FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES ET PRÉVENIR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT :
Quelles priorités parmi les leviers mis à jour par les professionnels et la recherche ?



CHRISTOPHE MARSOLLIER
Docteur en Sciences de l'Éducation,
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale,
Maître de conférences

Introduction de la soirée par une création artistique du collectif artHisséo

Mardi 5 NOVEMBRE 2024 Campus de la CCI du Vaucluse - allée des Fenaisons à Avignon
de 18h à 21h

Renseignements :
PAEJ Le Passage
04 90 67 07 28
asso.lepassage84@gmail.com

 **Sur inscription**

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse le planning CCI VAUCLUSE Avec le soutien de la CCI Vaucluse

Les infos pratiques

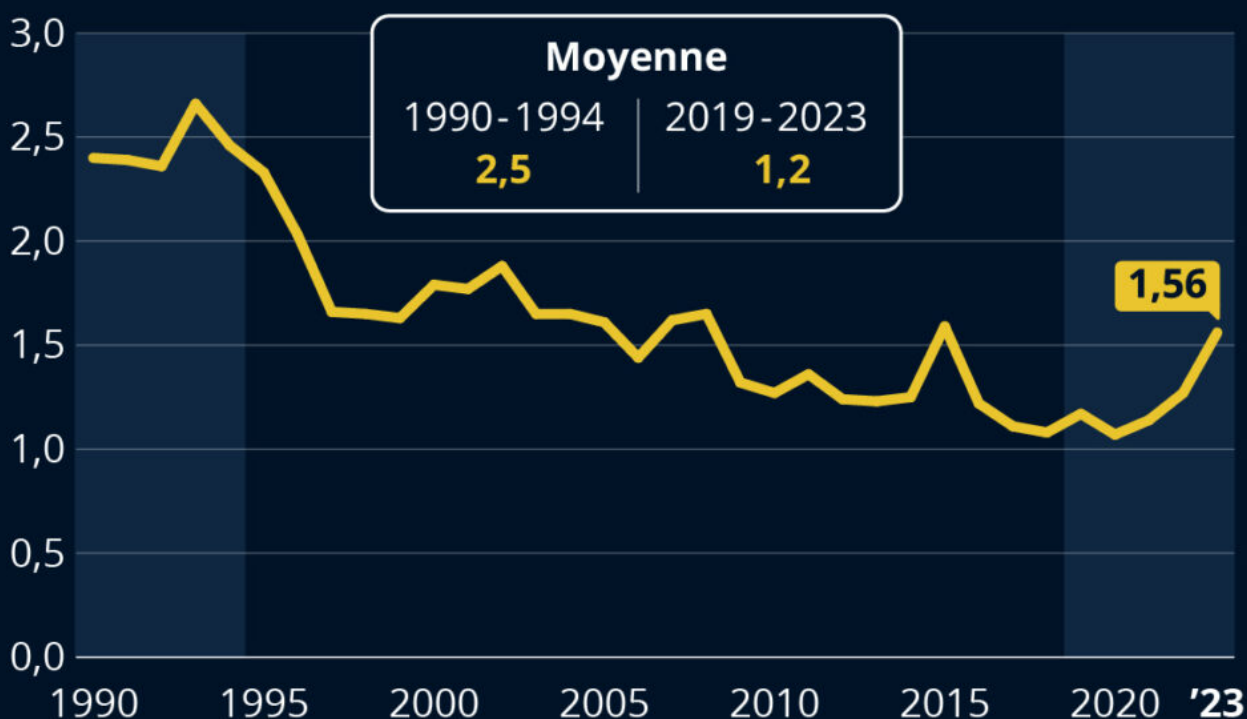
Conférence-débat sur Favoriser le bien-être des jeunes et prévenir la violence et le harcèlement : Quelles priorités parmi les leviers mis au jour par les professionnels et la recherche. Mardi 5 novembre 2024. De 18h à 21h. Campus de la CCI du Vaucluse, Allée des Fenaisons à Avignon. Renseignements auprès de PAEJ Le Passage. 04 90 67 07 28 asso.lepassage84@gmail.com

Le taux d'homicides a été divisé par deux en France depuis le début des années 1990

Écrit par le 3 juillet 2026

Le taux d'homicides a été divisé par deux depuis trente ans

Évolution du nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants en France depuis 1990



Source : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime



statista

Au cours des trente dernières années, les homicides volontaires ont connu une diminution notable en France, en partie liée à la décrue de la violence politique (groupes armés, crimes racistes, etc.) et du grand banditisme. Comme le montre notre infographie basée sur les [données](#) de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, depuis le début des années 1990, le taux d'homicides a été divisé par deux dans le pays. En moyenne, sur la période 1990-1994, 2,5 homicides volontaires étaient recensés par

Ecrit par le 3 juillet 2026

an pour 100 000 habitants, tandis que de nos jours, soit sur la période 2019-2023, on en dénombre en moyenne 1,2 pour 100 000 habitants. Depuis une dizaine d'années cependant, le nombre d'homicides rapporté à la population reste plus ou moins stable et la tendance à la baisse semble interrompue.

Dans quels pays y a-t-il le plus d'homicides volontaires ?

Selon la [dernière étude mondiale](#) sur les homicides de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), plus de 400 000 personnes sont assassinées chaque années dans le monde (440 000 en moyenne de 2019 à 2021), soit un chiffre beaucoup plus élevé que le nombre de [personnes tuées par an dans des conflits armés](#). Selon le rapport, plusieurs facteurs socio-économiques influencent les taux d'homicides volontaires : les inégalités sociales, le chômage, l'instabilité politique, l'[accessibilité des armes à feu](#) (un peu plus de la moitié des homicides sont commis avec des armes à feu), mais aussi, et en particulier, le développement des gangs, du crime organisé et des [trafics de drogue](#).

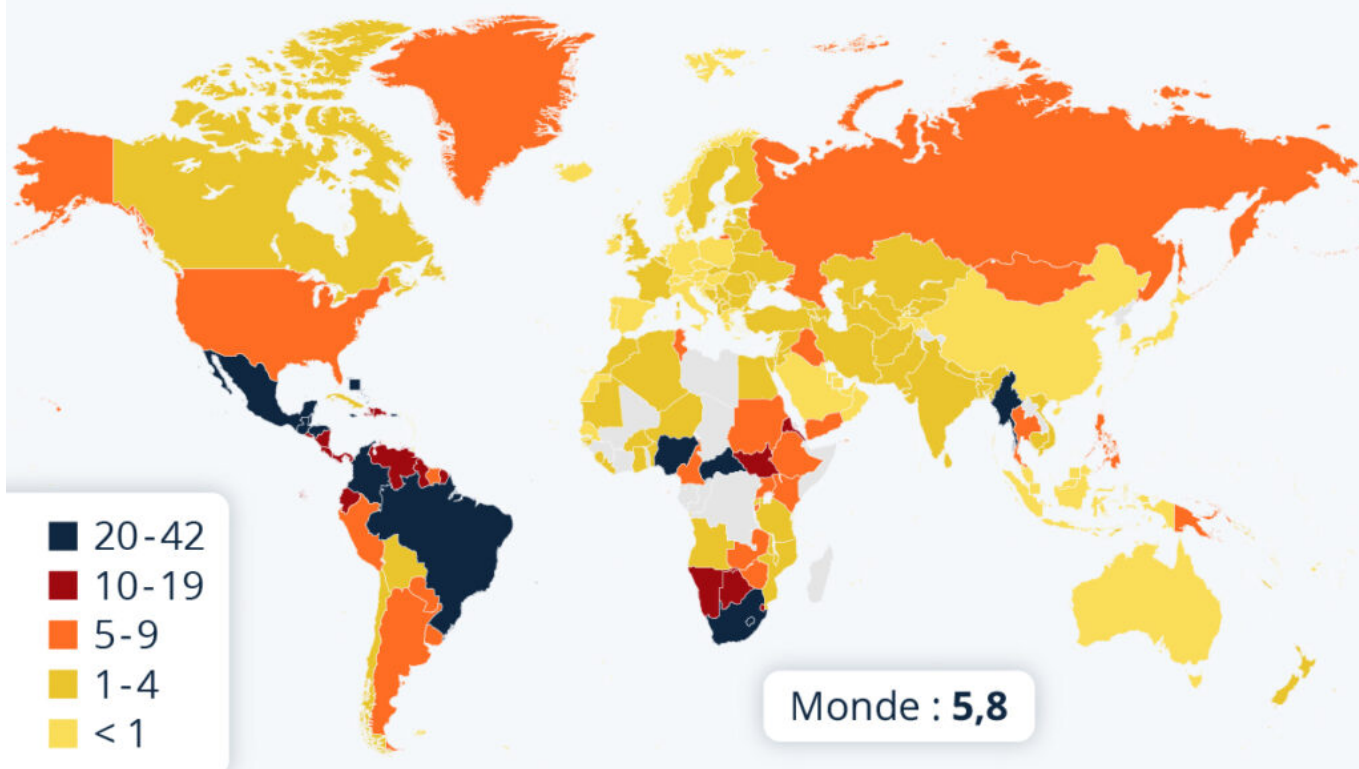
L'Amérique latine et les Caraïbes sont considérés comme des points chauds de la criminalité organisée et de la violence de gang dans le monde, avec des pays comme le Honduras (38 meurtres pour 100 000 habitants), le Belize (31), le Mexique (28) et la Colombie (27) qui connaissent des taux d'homicides volontaires cinq à sept fois supérieurs à la moyenne mondiale (5,8 pour 100 000 habitants en 2021). Les pays de l'Union européenne et de la région Asie de l'Est et du Pacifique affichent de leur côté les taux les plus bas, soit en moyenne près de six fois moins élevé que la moyenne mondiale (autour de 1 meurtre pour 100 000 habitants).

Parmi les facteurs qui conduisent à faire baisser le taux de criminalité, on peut citer le niveau de prospérité des pays, l'efficacité de l'application de la loi, une faible disponibilité des armes (en particulier les armes à feu) ainsi que la sévérité des peines prévues pour les homicides volontaires. Le Japon, par exemple, avec un taux de 0,2 meurtres pour 100 000 citoyens en 2021, soit l'un des plus bas au monde, est un pays prospère qui applique en même temps une réglementation très stricte en matière de détention d'armes.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Où y a-t-il le plus de meurtres ?

Nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par pays ou territoire en 2021*



* ou dernière année disponible

Source : ONUDC via Banque mondiale



De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Ecrit par le 3 juillet 2026

Bilan sécurité 2023 : Le Vaucluse drogué à la délinquance



En 2023, le Vaucluse a enregistré une nouvelle année de hausse de la délinquance. Des chiffres en augmentation en raison tout particulièrement du développement des activités liées aux narcotrafiquants. Point positif cependant, cet accroissement est aussi dû à l'intensification et aux renforcements des opérations des forces de l'ordre afin de lutter contre les trafiquants de drogue locaux. Une mobilisation, remarquée en haut lieu, qui semble porter ses fruits puisque [la préfète de Vaucluse va rejoindre l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République](#) après être seulement restée en poste un 1 an et demi dans le département.

Ecrit par le 3 juillet 2026

En 2023, le département de Vaucluse a totalisé 35 981 faits de délinquance générale. Un bilan en augmentation 7,06% par rapport à 2022 (33 441 faits). Il s'agit du chiffre le plus élevé sur les 10 dernières années.

Cette hausse masque cependant des chiffres très disparates selon les catégories de délits. Ainsi, si la majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse avec +6,3% pour les violences physiques non crapuleuses, +9,6% pour les menaces et chantages, +8,9% pour les vols liés à l'automobile et +24% pour les cambriolages hors résidences, d'autres types sont à la baisse comme les violences crapuleuses (-6%) et les cambriolages de résidences principales et secondaires (-12,1%).

Entre 2022 et 2023, c'est surtout les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse qui ont très fortement augmenté.

Ainsi, en zone gendarmerie 2 224 infractions ont été relevées, soit +53,5%. Bien que moins importante, l'augmentation (+16,62%) est aussi significative en zone police avec 1 852 infractions relevées.



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (à gauche) en compagnie de Hélène Mourges procureure de la République à Carpentras.

Un taux points de deal équivalent à Marseille

Ecrit par le 3 juillet 2026

Avec 16 points de deal estimés en zone de gendarmerie et 37 estimés en secteur police, le vaucluse affiche des taux de points de deal par habitant proche de ceux de Marseille.

« Une nouvelle fois, le trafic de stupéfiants constitue l'enjeu majeur de notre département », constate Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse en partance à la fin du mois de février pour l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République.

C'est donc sur ce point de la lutte contre les narcotrafiquants que les forces de l'ordre se sont montrées particulièrement actives en 2023 dans le département grâce notamment à l'opération Tempête.

Ce nouveau mode opératoire, mis en place l'an dernier par le ministère de l'Intérieur, consiste à réunir sur plusieurs jours de très nombreux effectifs de gendarmerie dans un département sensiblement touché par la délinquance et de mener simultanément plusieurs opérations sur le territoire. Dans ce cadre, le Vaucluse a fait partie de la 2^e vague de départements bénéficiaires.

Ainsi, du 27 novembre au 1^{er} décembre dernier, ce sont 1 500 gendarmes qui ont participé à 13 enquêtes judiciaires ainsi qu'à de très nombreuses opérations de police administrative (lutte contre l'immigration irrégulière, contrôle de zones et de flux ou encore sécurisation des transports publics).

Si le dispositif s'attaque à la délinquance générale, Tempête 84 a produit d'importants résultats, dont des saisies de drogues (25,9kg de cannabis et 650g de cocaïne) et de 18 armes, mais également 73 interpellations et 59 gardes à vue.

« Grâce à cette opération, les gendarmes ont pu déstabiliser les réseaux, créer de l'insécurité chez les délinquants et surtout rassurer leurs concitoyens par une saturation de l'espace », explique la préfète.

Harceler les narcotrafiquants

En complément de ces mobilisations ponctuelles, le Vaucluse a aussi reçu des renforts pour ses effectifs permanents (12 postes nets pour le commissariat d'Avignon, 2 pour celui de Carpentras et 7 pour celui de Cavaillon). A cela s'ajoute une Cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (CROSS). Animée par le service de police judiciaire d'Avignon, en présence du groupement de gendarmerie départementale et de la direction départementale de la sécurité publique et des chefs de services d'investigation du département, cette structure d'échanges permet d'optimiser le partage de renseignements inter-services afin de renforcer la coordination en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants dans le département. De quoi accentuer encore davantage la pression sur les différents réseaux et donner des résultats probants.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Depuis décembre dernier, la CRS 81 basée à Marseille est activable en 15 minutes pour renforcer les effectifs des forces de l'ordre sur des événements ponctuels. Elle est également utilisée une à deux fois par semaine sur le territoire vaclusien pour des opérations « coup de poing » afin d'appuyer les forces locales, notamment lors d'opérations anti-stupéfiants. © DR-Facebook Police nationale de Vaucluse

+41% des saisies de drogues

Ce travail de fond a notamment permis la saisie exceptionnelle en juin dernier de 1,9 tonne de cannabis à Remoulins, en lien avec le démantèlement d'un vaste réseau irriguant le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et la Drôme. Dans le même temps, les saisies cumulées de la police et de la gendarmerie se sont élevées à 795,38kg de résine de cannabis en 2023 contre 516,06kg en 2022, à 114 kg d'herbe de cannabis en 2023 (100kg en 2022) et à 33,8kg de cocaïne (36,2 kg l'année précédente).

Au total, sans compter la saisie record de 1,9 tonne, la direction interdépartementale de la police nationale, le groupement de gendarmerie départementale et la brigade des douanes d'Avignon ont saisi sur le département près de 960kg de produits stupéfiants en 2023 contre 679kg en 2022, soit une

Ecrit par le 3 juillet 2026

augmentation de 41%.

Plus de 10M€ d'avoir criminels saisis

Par ailleurs en 2023 ce sont 5,625M€ (+92 %) d'avoirs criminels qui ont été saisis par la DIPN (Direction interdépartementale de la police nationale - anciennement DDSP) et plus de 5,46M€ par la gendarmerie (+91%). Au cours de l'année, 240 armes à feu ont été aussi saisies par la gendarmerie (+83%) et 90 par la DIPN (+34,3%). Des saisies d'armes (où figure une trentaine d'arme de guerres de type 'kalachnikov' ou 'Uzi') souvent en lien avec les trafics de stupéfiants, mais également dans d'autres cadres tels que les interventions pour violences intra-familiales.



Saisie record en Vaucluse en 2023 pour les gendarmes, les douaniers et les policiers. © DR/Facebook gendarmerie de Vaucluse

Le consommateur : « Celui qui est à l'origine de tout »

Ecrit par le 3 juillet 2026

« La lutte contre les trafics de stupéfiants nécessite également de s'attaquer aux consommateurs, celui qui est à l'origine de tout » insiste la préfète. Depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent désormais être relevées vis-à-vis des consommateurs par l'amende forfaitaire délictuelle. Leur nombre a très fortement progressé passant de 1291 en 2022 à 2481 en 2023 (846 en zone police et 1635 en zone gendarmerie), soit une progression de 92%. »

Continuer la lutte contre les 'cartels'

« Le trafic de stupéfiants reste un fléau à l'échelle du département et à ce titre, la lutte contre le narco-traffic restera la priorité de 2024, » poursuit la représentante de l'Etat dans le département.

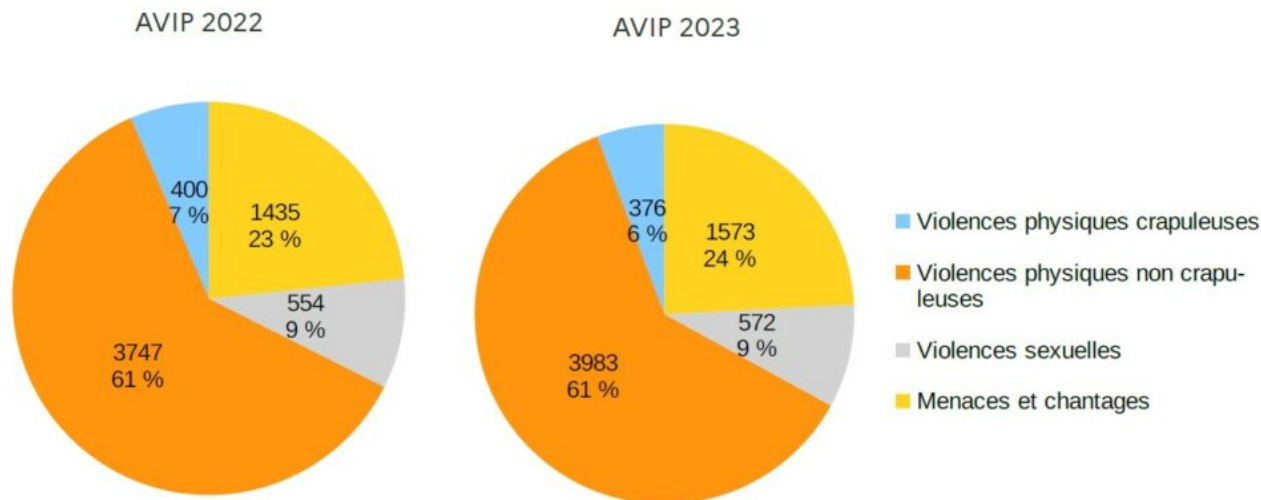
Un combat contre cette criminalité organisée qui va s'intensifier en matière de lutte contre les consommateurs tout particulièrement, en continuant à démultiplier les amendes forfaitaires délictuelles et en alertant sur les effets sur la santé.

« Nous allons également continuer à harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants grâce à des opérations coups de poing coordonnées. Nous allons encore davantage maîtriser les flux en continuant à renforcer la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports... Pour cela, nous disposons notamment de renfort avec la mise en œuvre en zone police d'une brigade de sécurisation des transports en commun d'une dizaine d'agents. Elle est opérationnelle depuis le 4 décembre 2023. La BSTC a déjà effectué deux missions sur la gare SNCF Gare Centre en collaboration avec la sûreté ferroviaire. Enfin nous poursuivire le ciblage de l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

Plus de violences, moins de vols

Le bilan sécurité annuel du Vaucluse fait apparaître une hausse de +6% des Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) en 2023. Cela est surtout dû à l'augmentation des violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens, +6,3%), les menaces et chantages (+9,6%) ainsi que les violences sexuelles (+3,2%). A l'inverse, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de -6%.

Ecrit par le 3 juillet 2026



Détail du nombre et de la répartition des Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) dans le département.

Les violences contre les femmes continuent malheureusement d'augmenter avec 27 plaintes supplémentaires pour atteindre 2 856 en 2023. Après les 4 féminicides de 2022, le Vaucluse n'en a eu aucun à déplorer l'an dernier, même s'il y a eu 4 tentatives d'homicide. Une grande majorité de ces violences dont sont victimes les Vauclusiennes se déroulent dans un contexte familial.

Par ailleurs, si les plaintes pour violences à caractère sexuel sont numériquement moins importantes (-27 plaintes), notamment dans la catégorie des agressions sexuelles, les forces de l'ordre vauclusienne constate une augmentation des viols (+25% en un an). Là encore, dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits.

Ecrit par le 3 juillet 2026

Infractions	2022		2023	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial
Homicide	4	4	0	0
Tentative d'homicide	5	3	4	3
Violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires	1513	1012	1495	1026
Séquestration	11	1	8	3
Menace ou chantage	629	198	655	257
Atteinte à la dignité et à la personnalité	436	95	440	31
Proxénétisme	2	2	2	0
Viol sur des majeures	80	39	100	46
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	96	6	125	7
Atteinte sexuelle	53	9	27	0
Total	2829	1369	2856	1373

Les violences faites aux femmes en Vaucluse.

Moins de cambriolages dans les résidences principales

Au cours de l'année 2023, police et gendarmerie ont dénombrés : 4 665 vols liés à l'automobile (+8,9%), 5 197 vols sans violences contre des personnes (-0,32%) et 956 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (-26,2%).

Concernant les cambriolages, où [le Vaucluse apparaît en 4^e position des départements français les plus touché](#), le nombre de cambriolage est à la baisse (-5%) et tout particulièrement celui des résidences (-12,1%).

Par contre, les cambriolages hors résidence, dans les entreprises ou les locaux commerciaux (du fait souvent de bandes organisées) est en hausse de +24%.

Enfin, les escroqueries et infractions économiques et financières sont, elles aussi, en augmentation de 6,2% en 2023.

Intensification des actions contre l'immigration irrégulière

Le nombre d'interpellations a progressé, avec 942 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2023, contre 630 en 2022. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 1 328 mesures prises, contre 930 en 2022, soit une augmentation de 42,8%. Ces 1 328 mesures se décomposent en 1 091 décisions d'éloignement proprement dites (obligations de quitter le territoire français ou arrêtés d'expulsion), et 237 mesures administratives complémentaires à des décisions d'éloignement (assignations à résidences, interdictions de retour sur le territoire français).

Ecrit par le 3 juillet 2026

Parmi ces 1 328 mesures, 319 sont liées à des troubles à l'ordre public, soit 24%, contre 28.4% en 2022. Par ailleurs, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet d'un éloignement du territoire national. 44 interpellations concernant des sortants de prisons ont ainsi été effectuées en 2023, comme en 2022.

La lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères.

Ainsi, les services de l'office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) ont procédé en 2023 dans le Vaucluse au contrôle de 393 personnes, dont 213 dans le secteur du BTP, 54 dans le secteur de l'agriculture, 48 dans les hôtels, cafés et restaurants (HCR) et 78 dans d'autres secteurs. 102 procédures ont été diligentées contre des employeurs et 152 personnes interpellées.

Sécurité routière : une année contrastée

« 2023 est une année contrastée pour la sécurité routière dans le Vaucluse, observe la préfète de Vaucluse. Si l'année passée poursuit la baisse de la mortalité entamée en 2022 avec 28 morts, soit 9 de moins (-24-%) que l'année précédente (-33% par rapport à la période de référence 2017/2019), les autres indicateurs sont en revanche à la hausse alors même qu'au niveau national la tendance est à la baisse. Ainsi, le nombre d'accident et le nombre de blessés sont tous deux en augmentation : 265 accidents en 2022 contre 332 cette année (+25% par rapport à l'année dernière et +20% par rapport à la période 2017/2019) et augmentation du nombre de blessés de 38% par rapport à l'année dernière (438 blessés en 2023) et de 28% par rapport à la période de référence 2017/2019. »



Ecrit par le 3 juillet 2026

Le nombre d'accident est en hausse dans le Vaucluse. © Archives DR/Facebook gendarmerie de Vaucluse

Piétons et cyclistes en première ligne

« La répartition des personnes tuées par catégories d'usagers interpelle : on constate une baisse importante de la mortalité routière pour les deux-roues motorisés (21 % cette année, ce qui est comparable aux chiffres 2017/2021 contre 30 % l'année dernière) et les véhicules de tourisme alors que la mortalité routière augmente pour les piétons et surtout les cyclistes à l'inverse de la tendance nationale (4 cette année contre 3 en 2022 et 2 en 2021). »

« On constate également, contrairement à la tendance nationale, une augmentation du nombre de tués de plus de 65 ans en 2023 : 11 contre 8 l'année dernière alors même que la mortalité routière a baissé.

Les mois les plus meurtriers en 2023 ont été avril et septembre qui concentrent à eux seuls 46% des tués de l'année.

Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 60% des cas (62% sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 35 % des cas (27% sur la période 2018/2022). En revanche, 2023 se démarque aussi par une forte baisse de la mortalité sur l'autoroute avec 1 mort contre 4 l'année dernière.

S'agissant des accidents les trois derniers mois de l'année ont été particulièrement accidentogènes puisqu'ils concentrent à eux seuls 43% des accidents et 41% des blessés de l'année alors même que l'année 2022 et la période 2017/2019 étaient très homogènes sur le nombre d'accidents par mois.

1 650 suspensions de permis

En 2023, ce sont 1 650 mesures de suspension de permis de conduire qui ont été prises (1 677 en 2022) : dont 628 pour alcoolémie, 632 pour stupéfiants et 363 pour excès de vitesse. Cette situation a motivé un durcissement du barème des règles de suspension du permis de conduire en mai 2023. Ainsi, les suspensions pour usage de stupéfiants sont passées de 6 à 12 mois, celles pour cumul d'infractions de 6 à 8 mois et celles pour usage du téléphone portable concomitant à une infraction de 1 à 2 mois.

« Les délinquants agissent fortement, nous répondons très fortement. »

« Les délinquants agissent fortement, nous répondons très fortement », martèle Violaine Démaret en conclusion de la présentation de ce bilan 2023 de la délinquance en Vaucluse.

Et même si les chiffres sont à la hausse elle souligne aussi qu'ils sont en augmentation parce que de nombreux moyens ont été déployés afin de faire la chasse aux Infractions révélées par l'activité des services (IRAS). Des infractions qui ne peuvent pas être constatées autrement que par l'action des policiers et des gendarmes car elles ne font pas de victimes directes.

« En 2023, nous avons obtenu des résultats historiques avec une hausse des Iras de +36% en zone police et +44% en zone gendarmerie. »

Pour 2024, [Thierry Suquet, son prochain successeur à la tête des services de l'Etat en Vaucluse](#), aura donc fort à faire. Nul doute cependant que son poste précédent à Mayotte risque de l'avoir bien préparé à affronter la délinquance vauclusienne...